Association GES-SPPPI Europôle de l'Arbois, Domaine du Petit Arbois Avenue Louis-Philibert, 13857 Aix-en-Provence Cedex 3

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/05/20

Exceptionnellement, l'assemblée générale prévue le 27 mai ne s'est pas tenue en présentiel en raison des mesures de confinement liées à la lutte contre le Covid 19.

Selon les modalités de l'ordonnance n°2020-321 donnant cette possibilité, cette assemblée générale a été réalisée à « distance ».

Les adhérents ont en amont reçu une présentation adaptée à ce format et la possibilité de poser des questions en ligne, le secrétaire de l'association, Xavier Trolliet, garantissant la traçabilité des questions et réponses. Une seule question a été posée portant sur une coquille dans la présentation (Cf en annexe).

Les votants se sont exprimés en ligne, les résultats des votes sont également annexés.

Il a enfin été proposé d'organiser une visioconférence. Un seul adhérent ayant exprimé ce souhait, un contact téléphonique a été pris avec cet adhérent.

Sont présents :

sont presents:			
Collège Associations	Α	ARPIL	richard.deboom@orange.fr
	Α	ENERPOL 84	francoisdor84250@gmail.com
	Α	ETANG NOUVEAU / MF13	marionrene13@gmail.com
	Α	LA NESQUE PROPRE	jpsaussac@gmail.com
	Α	CHUT	pierre.gallouin@gmail.com
	Α	AIĘJE	contact@aieje.fr
	Α	CINEA 84	cinea84@gmail.com; a.aubaud@gmail.com
	Α	CEMAC	cemac13220@gmail.com
	Α	FNE PACA	atichian.gregoire@orange.fr
	Α	LA NESQUE PROPRE	paalexis@hotmail.fr
	Α	COMITE SANTE LITTORAL SUD	contact@comite-sante-littoral-sud.org
	Α	FARE SUD	marc.guerin13@free.fr
	Α	ADPLGF	adplgf@orange.fr
Collège		500 0115 11-5	
collectivités	C	FOS SUR MER	marion.jolivet@mairie-fos-sur-mer.fr
Collège Etat	E	PORT DE MARSEILLE	g.planque@marseille-port.fr
Collège industriels	1	SARP INDUSTRIES	tzarka@sarpindustries.fr
	BE	ADR CONSEILS SECURITE	info@adr-conseils-securite.com
	BE	KALIES	fmaury@kalies.com
	ł	GEOSEL/GEOGAZ	flore.ostapoff@geostock.fr
	1	HARIBO	odile.verneaud@haribo.com
	1	SARP INDUSTRIES	bcubadda@sarpindustries.fr
	ı	INERIS	fabrice.quiot@ineris.fr
	l	LYONDELBASELL	eric.mesle@lyb.com
	ı	FRANCE CHIMIE MEDITERRANEE	annabelle.raffin@chimie-med.fr
	ı	ARCELORMITTAL	BERNARD.BRUN@ARCELORMITTAL.COM
	Į	ENVIRONNEMENT INDUSTRIE	marc.bayard@environnement-industrie.com
Collèges salariés	S	FO - UDFO	jackyarmani@orange.fr

L'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Secrétaire
- Rapport financier du Trésorier

Les modalités de vote définies dans le règlement intérieur sont rappelées en annexe.

## Association GES-SPPPI

## Résolutions

Le secrétaire met aux voix les résolutions suivantes :

1<sup>re</sup> résolution : « L'assemblée générale adopte le rapport moral de l'association ». Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges Avis défavorables : Aucun collège Abstention : Aucun collège

La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

2º résolution : « L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/19 ».

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges Avis défavorables : Aucun collège Abstention : Aucun collège

La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

3º résolution : « L'assemblée générale décide l'affectation du résultat (+ 18 768 €) de l'exercice clos le 31/12/19 de la

manière suivante : en report à-nouveau sur l'année 2020. » Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges Avis défavorables : Aucun collège

Abstention : Aucun collège

La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

4º résolution : « L'assemblée générale donne quitus et décharge le Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice clos le 31/12/19 ».

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges Avis défavorables : Aucun collège

Abstention : Aucun collège

La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

5° résolution : « L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de 285 150 € présenté pour l'exercice 2020 »

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges Avis défavorables : Aucun collège Abstention : Aucun collège

La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

6º résolution : « L'assemblée générale approuve le changement de siège social de l'association, la nouvelle adresse

étant : 27 rue Baudillon 13110 Port-de-Bouc »

Votants : 5 collèges, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Avis favorables : 5 collèges Avis défavorables : Aucun collège Abstention : Aucun collège

La résolution est donc adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire Xavier Trolliet

AG GES-SPPPI 2020

Le trésorier Marc Bayard

Procès-Verbal 2/2